

Séminaire du 28 mars du Centre Jean Monnet: les acteurs transfrontaliers

Le CSIR Euregio

Albert Riedinger - Président

Créé le 9 mars 1991, sous l'impulsion principalement du DGB et de la CFDT, avec un engagement également de la CFTC dans le Nord de l'Alsace d'après mes souvenirs.

Il y avait également des contacts avec FO, et une recherche de contacts avec la 1^{re} organisation, la CGT, qui n'était pas membre de la CES et donc pas un interlocuteur officiel.

Les membres actuels sont le DGB Nordbaden et Sudpfalz, et la CFDT, CFTC, CGT, FO et Unsa du Bas-Rhin.

L'objectif principal a été dès le début de faire progresser l'idée d'une protection sociale européenne harmonisée, donnant des droits similaires dans tous les pays de l'Union.

Cela est resté et reste encore aujourd'hui un objectif, car c'est la condition pour dépasser la mise en concurrence des salariés entre eux et construire un sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne.

Nous nous sommes également beaucoup investis dans l'exigence de reconnaissance des formations d'un pays à l'autre, pour faciliter la mobilité transfrontalière des salariés.

Avec la création de l'Eures-T Rhin Supérieur en 1999, nous avons pu organiser des séminaires sur l'assurance maladie, l'assurance retraite, l'assurance chômage, les prestations familiales, la fiscalité sur les salaires et les prestations sociales, leur comparaison d'un pays à un autre

Cela nous a également permis de mettre en place du conseil aux frontaliers sur l'ensemble de ces sujets, en coopération avec les conseiller(e)s Eures des SPE et les conseiller(e)s des Infobest.

Cela a été un véritable plus pour les syndicalistes dans les entreprises employant des frontaliers.

Malgré toute cette activité, l'existence de ces CSIR est restée relativement confidentielle principalement parce qu'il n'y a pas de possibilité d'engager de défense de revendications communes, du fait des systèmes de négociation, et donc de revendication et de lutte, complètement différents entre nos deux pays.

Autre facteur qui ne facilite pas notre visibilité, c'est que l'Europe n'est pas ressentie comme un facteur de progrès social dans les entreprises, bien au contraire.

La langue aussi a toujours été une difficulté à surmonter.

Mais cela risque de changer dans les prochaines années.

Il y avait une volonté politique des dirigeants syndicaux de la région au moment de la création.

Il faudra de nouveau de la volonté politique pour passer des actions de solidarité à une véritable coordination des actions, voire à des formes d'organisation communes en fonction des besoins.

A lire le Traité d'Aachen et le projet de création de la Communauté Européenne d'Alsace, on se rend vite compte vers où les dirigeants veulent aller.

Ce sera donc un véritable enjeu pour les OS de se mettre à réfléchir dès maintenant quelles structures à mettre en place pour défendre efficacement les intérêts des salariés dans ces situations.

Cela pose de véritables enjeux pour l'avenir du syndicalisme transfrontalier, qui sera amené à dépasser les structures existantes pour pouvoir défendre efficacement les salariés dans cette situation.

Est-ce que nous aboutirons, seul l'avenir nous le dira, mais j'en porte l'espoir.